

FONCTION MAILLEURS ! DE TERRITOIRE !



mon

Centre Social



ÉDITO

Il est communément partagé que les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale (EVS) portent plusieurs fonctions. Que ce soit organiser des services (accueil de loisirs, EAJE, ect..), faire vivre le territoire (fête de quartier, festival), animer des débats (rencontres avec les habitant.e.s, les élu.e.s, les professionnel.le.s), ou accompagner des collectifs d'habitant.e.s. Ce sont des structures d'intérêt général portant et mettant en action les valeurs de l'Éducation Populaire.

Le Centre Social et l'EVS sont sensibles aux mouvements du territoire, qui constituent, en quelque sorte, la «matière première» de leurs activités. Concernés par tous les sujets du champ social, relationnel, familial et citoyen, par tout ce qui constitue le cadre de vie des habitant.e.s, ils se situent au carrefour des populations et des organisations collectives, avec qui ils œuvrent dans l'intérêt général de la vie locale. Aux côtés des attentes des habitant.e.s, ils participent au déploiement des politiques publiques avec les collectivités, en lien avec les autres structures locales. Ils se soucient d'entretenir les relations entre toutes les parties, faciliter la rencontre des divergences et l'émergence des projets locaux. Ils encouragent l'interconnaissance et veillent à la circulation de l'information entre les différents milieux.

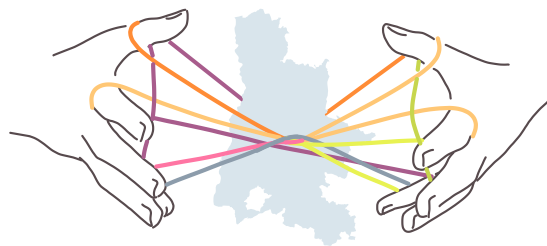
Leur pratique d'écoute large et permanente du territoire et des populations confère au Centre Social et à l'EVS une connaissance fine et vivante de leurs manques et de leurs aspirations. Ils sont en capacité de porter l'expertise d'usage des habitant.e.s dans les diverses instances, pour alimenter un diagnostic partagé entre les organisations. **En tant qu'intermédiaires entre la vie quotidienne des habitant.e.s et les ambitions du territoire, le Centre Social et l'EVS deviennent un maillon fondamental de la cohésion sociale, où chacun.e peut trouver sa place. Ainsi le Centre Social et l'EVS peuvent être définis comme des « mailleurs de territoire », il se situent dans la pratique, l'action, et apportent ou aident à trouver des solutions pour favoriser la réponse à des besoins sociaux des habitant.e.s sur leur territoire d'intervention.**

Nous avons observé finement depuis 3 ans, 4 structures de notre réseau, en lien avec le groupe moteur «Socle commun» mobilisé sur cette thématique. Nous tenons ici à remercier le CS La Paz de Saint-Jean-en-Royans, la MJC/CS Mosaïc de Saint-Paul-trois-châteaux, la MPT Fontbarlettes de Valence, la MDQ des Ors de Romans et le Carrefour des habitants de Nyons.

Ce document est une synthèse des mécanismes de mailleur de territoires mis en œuvre par les centres sociaux et les EVS pour intégrer les acteurs locaux, dans la construction collective d'un territoire partagé, en prenant appui sur des exemples étudiés au sein de notre réseau.

FONCTION MAILLEURS DE TERRITOIRE

Démarche en 3 axes



AXE 1

CONSTITUER ET/OU
ANIMER UN RÉSEAU
D'ACTEURS

Fonctionnement interne



PRATIQUES INCLUSIVES

PERTINENCE DU RÉSEAU

ACTIONS PARTENARIALES ET
EXPÉRIMENTALES

RÉSEAU APPRENANT



AXE 2

INSTANCE TERRITORIALE :
ORGANISER L'ACTION
PUBLIQUE

Fonctionnement
interne et externe



IDENTITÉ COLLECTIVE ET
CRÉATION DE RICHESSES

OBSERVATOIRE DES BESOINS

EXPERTISE ET CRÉATION DE
RESSOURCES

PROJET COMMUN



AXE 3

POSITIONNER
LE RÉSEAU DANS
LA POLITIQUE LOCALE

Fonctionnement externe



LÉGITIMITÉ / IMPARTIALITÉ
ET INTERDÉPENDANCE

COPRODUCTION

COGESTION

CODÉCISION

AXE 1

CONSTITUER ET/OU ANIMER UN RÉSEAU D'ACTEURS



Fonct.INTERNE



1- PRATIQUES INCLUSIVES

- ☐ DES LIEUX POUR PERMETTRE
- ☐ UN FONCTIONNEMENT QUI FAVORISE LA CONTRIBUTION
- ☐ CONSERVER LA MÉMOIRE COLLECTIVE
- ☐ DES INVITATIONS A TRAVERS LESQUELLES CHACUN.E SE SENT CONCERNÉ.E
- ☐ SAVOIR ANIMER DES RENCONTRES

2- PERTINENCE DU RÉSEAU

- ☐ ALLER-VERS LES PUBLICS POUR ENTENDRE LES BESOINS
- ☐ SAVOIR FAIRE ÉMERGER LA PAROLE HABITANTE

3 - ACTIONS PARTENARIALES ET EXPÉRIMENTALES

- ☐ CRÉER DE NOUVELLES ACTIONS (innover) ENSEMBLE POUR FAIRE PLUS ET MIEUX SUR LES BESOINS NON-SATISFAITS OU NON-COUVERTS
- ☐ AGIR MAIS AUSSI RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À L'ACTION DU RÉSEAU (utilité)

4 - RÉSEAU APPRENANT

- ☐ SE CONNAÎTRE (interconnaissance)
- ☐ SE RECONNAÎTRE (chacun peut démontrer ses compétences au sens large)
- ☐ PERMETTRE ET DÉVELOPPER LA RÉFLEXIVITÉ DU RÉSEAU (formation en interne et intervention extérieure)

AXE 2



Fonct .INTERNE

INSTANCE TERRIT ORGANISER L'ACTION

1 - IDENTITÉ COLLECTIVE ET CRÉATION DE RICHESSES

- ☐ SE CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ COLLECTIVE EN INCLUANT L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES
- ☐ CRÉER, CAPTER DE LA RICHESSE EN CONSORTIUM
- ☐ FONCTIONNER DE MANIÈRE TRANSPARENTE

2



3 - EXPERTISE ET CRÉATION DE RESSOURCES

- ☐ RÉPERTORIER ET CRÉER UNE BOÎTE À OUTILS DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES.
- ☐ VALORISER ET DIFFUSER L'ACTION DU RÉSEAU POUR FAVORISER L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES
- ☐ RENDRE VISIBLE CE QUI SE FAIT SUR LE TERRITOIRE, Y COMPRIS EN DEHORS DES ACTIONS DE RÉSEAU



ÊTRE MAILLEUR DE TERRITOIRE EN 3 AXES ET 4 FONCTIONS

ORIALE :
N PUBLIQUE

AXE 3



Fonct. EXTERNE

POSITIONNER LE RÉSEAU DANS LA POLITIQUE LOCALE



- OBSERVATOIRE DES BESOINS

CRÉER UN ESPACE D'ANALYSE DES BESOINS EN
CROISANT LES DONNÉES SUR LES HABITANT.E.S

SYNTHÉTISER, RENDRE LISIBLE ET TRANSMETTRE LA
CONNAISSANCE DES BESOINS DES HABITANT.E.S

ASSOCIER LES HABITANT.E.S À
L'ANALYSE DES BESOINS

1 - LÉGITIMITÉ / IMPARTIALITÉ ET INTERDÉPENDANCE

- ☐ ASSURER LA LÉGITIMITÉ DU RÉSEAU EN ASSURANT LA REPRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES
- ☐ ASSURER L'IMPARTIALITÉ DU RÉSEAU EN DÉMONSTRANT LE PLURALISME DE SES MEMBRES
- ☐ ASSURER L'INTERDÉPENDANCE ENTRE LE RÉSEAU ET LA POLITIQUE LOCALE EN DÉMONSTRANT LES COMPLÉMENTARITÉS

2 - COPRODUCTION

- ☐ PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE LOCALE EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU TERRITOIRE ET LES MOYENS D' ACTIONS DES ACTEURS LOCAUX
- ☐ S'ASSURER QUE LA POLITIQUE LOCALE EST AJUSTÉE AUX BESOINS IDENTIFIÉS

3 - COGESTION

- ☐ CONSTRUIRE UN PROJET RÉALISTE AU REGARD DES MOYENS LOCAUX MOBILISABLES (EFFICIENCE)
- ☐ CONTRIBUER À L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE LOCALE

4 - PROJET COMMUN

- ☐ CONSTRUIRE UN PROJET GLOBAL, UN ENSEMBLE COHÉRENT DE RÉPONSES AUX BESOINS IDENTIFIÉS
- ☐ SUIVRE, ÉVALUER ET GARANTIR COLLECTIVEMENT LE PROJET GLOBAL

4 - CODÉCISION

- ☐ PROPOSER DES ANALYSES CONSOLIDÉES DE L'ACTION LOCALE COMME AIDE À LA DÉCISION
- ☐ S'ASSURER DE LA COHÉRENCE DE LA POLITIQUE LOCALE AVEC D'AUTRES CONTRATS TERRITORIAUX (et le projet de territoire)

1// PRATIQUES INCLUSIVES

DES LIEUX POUR PERMETTRE



Conditions matérielles qui permettent les rencontres : mise à disposition de locaux, accessibilité, aménités, horaires, conditions d'accueil, choix du lieu de rencontre, centralité ou déploiement sur le territoire, ...

UN FONCTIONNEMENT QUI FAVORISE LA CONTRIBUTION



Considérer les participant.e.s comme des contributeur.rice.s : transmission préalable des info nécessaires, répartition des rôles (animation, prise de note, gardien.ne du temps, témoignages, ...), identification du "pas d'après" et définition des contributions de chacun.e, transmission du CR à tous les acteur.rice.s concerné.e.s (mail, courrier, appel, ...), ...

CONSERVER LA MÉMOIRE COLLECTIVE



Capitaliser les réalisations et les échanges du réseau : réalisation de compte-rendu (qui, comment, à quelle fin,...), transmission du fonctionnement et des réalisations aux nouvelles.venues, rappel en début de rencontre des réalisations précédentes, reprise des éléments rester en suspens (tableau de bord, ...), ...

DES INVITATIONS A TRAVERS LESQUELLES CHACUN SE SENT CONCERNÉ



Intégrer l'ensemble des acteur.rice.s et leur.e.s préoccupations : ODJ explicites et collaboratifs, stratégie et veille pour identifier et inviter les acteur.rice.s concerné.e.s, recueil des préoccupations et des attentes des membres, ...

SAVOIR ANIMER DES RENCONTRES



Organiser les temps de rencontre : explicitation des modalités de fonctionnement et de prise de décision, préparation et méthode d'animation adaptée aux participant.e.s, animateur.rice tournant, ...

2// PERTINENCE DU RÉSEAU

ALLER-VERS LES PUBLICS POUR ENTENDRE LES BESOINS



Aller questionner le public : organisation d'une démarche de recueil des besoins des publics de chaque membre du réseau, trame commune de questionnement, partage et croisement en réseau des données recueillies par chaque membre, reproduction régulière de la démarche, ...

SAVOIR FAIRE ÉMERGER LA PAROLE HABITANTE



Commencer à produire une boîte à outils des méthodes d'aller-vers : répertorier les méthodes de recueil mises en œuvre, centralisation de l'ensemble des méthodes, échange et transmission interne de ces méthodes, ...

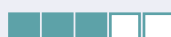
3// ACTIONS PARTENARIALES ET EXPÉRIMENTALES

CRÉER DE NOUVELLES ACTIONS ENSEMBLE POUR FAIRE PLUS ET MIEUX SUR LES BESOINS NON-SATISFAITS OU NON-COUVERTS



Répondre collectivement aux besoins du territoire : actions partenariales pour mieux satisfaire des besoins (renforcer), répondre à des besoins non-couverts (innover), actions phares et emblématiques pour consolider une thématique, coordination ponctuelle entre acteur.rice.s, ...

AGIR MAIS AUSSI RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À L'ACTION DU RÉSEAU



Identifier la force de frappe du réseau : bilan des actions du réseau, retour d'expérience des actions du réseau en collectif, identification de l'effet des actions partenariales (renforcement d'une thématique, nouveau public touché ou nouveau domaine investi), retour sur les conditions du partenariat, ...

4// RÉSEAU APPRENANT

SE CONNAÎTRE (interconnaissance)



Interconnaissance : temps dédié à la présentation de chaque structures associées (raison d'être et actualités), témoignage, historique et positionnement des structures associées, actions et public cible de chacun, ...

SE RECONNAÎTRE

(chacun peut démontrer ses compétences au sens large)

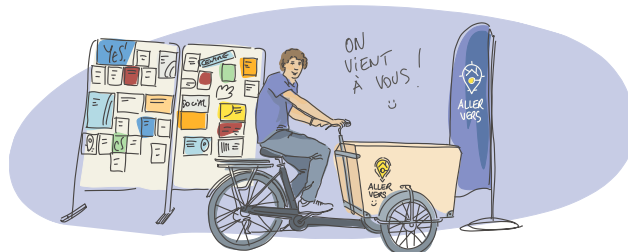


Faire la démonstration de ses compétences : espaces et temps (spécifiques ou non) d'expression des compétences de chacun.e (y compris extra-professionnelles), identification des compétences communes à acquérir adaptée au besoin du réseau, ...

PERMETTRE ET DÉVELOPPER LA RÉFLEXIVITÉ DU RÉSEAU (formation en interne et intervention extérieure)



Éduquons-nous entre nous : apprentissage commun (formations internes ou apports extérieurs), échange sur les postures professionnelles, mobilisation de moyens réflexifs (note de retour d'expérience commune, mémoire d'étudiant), ...



1// PRATIQUES INCLUSIVES

"On sollicite très largement tous ceux qui ont un lien, de près ou de loin, avec la thématique, pour créer un groupe très très large. Aujourd'hui, c'est 130 invitations par mails et entre 40 et 50 personnes présentes."

"Et on a tout de suite élargi le champs des invitations, et là, ce qui était intéressant, c'est que chacun avait sa force de frappe : la communauté de commune pour les partenaires institutionnels, le centre social pour les associations locales, les mairies, les associations d'habitants, ..."

"Dans ce collectif, il y a des co-animateurs mais la parole de chacun à la même importance. Le co-animateur est juste un facilitateur et chacun a sa place, chacun a le même poids dans la discussion."

"Et chacun peut amener ses compétences, qui de mettre à disposition une salle, qui de faire la communication, qui sur la logistique, ... Celui qui veut participer, peut participer quoi qu'il arrive, ...". Partenaire Institutionnel



2// PERTINENCE DU RÉSEAU

Et ce groupe a très vite donné lieu à quelque chose de très palpable. Le premier travail qui a été décidé collectivement, ça a été d'aller rencontrer le public, d'y aller physiquement. Chacun avait sa légitimité auprès de son public et chacun et a joué son rôle.

3// ACTIONS PARTENARIALES ET EXPÉRIMENTALES

"Donc, on a monté le projet avec la participation de tous et ça a été une réussite, visible et palpable, ça a complètement fédéré le collectif, ça a fait groupe."

"Je ne suis pas sûr que le collectif existerait encore aujourd'hui s'il n'y avait pas eu cette première action commune concrète."

"Et puis ils ont su travailler avec tout le monde en partant de là où en était chacun, les acteurs comme les élus... pas forcément viser la grosse action incroyable tout de suite, mais construire tous ensemble". Technicien collectivité

"Parce que quand on va voir les gens pour qu'ils expriment leurs besoins, si on répond 2 ou 3 ans après, ça crée des frustrations. Donc, il faut être assez vite actif et réactif et c'est le cas de ce réseau." Partenaire institutionnel

4// RÉSEAU APPRENANT

"C'est le principe même de l'éducation populaire : éduquons-nous entre nous !"

"L'idée, c'est bien sûr de reconnaître les compétences des gens dans leur fonction, mais pas seulement. C'est aussi des compétences et des savoirs-faire dans d'autres domaines qu'il faut savoir entendre et valoriser."

"Et moi, j'ai vu des personnes changer, évoluer, avoir d'autres postures, porter de l'intérêt différemment."

"Et puis il y a toutes les formations collectives en interne, qui sont aussi des espaces d'expression de compétences qu'on avait pas identifiées avant."

1// IDENTITÉ COLLECTIVE ET CRÉATION DE RICHESSES

SE CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ COLLECTIVE EN INCLUANT L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES



Constitution d'une identité affirmée et affichée : dénomination du réseau, condition du porte-parolat, stratégie pour inclure l'ensemble des parties prenantes du territoire (intégration des nouvelles. aux venu.e.s), valeurs et principes communs, communication interne, ...

CRÉER, CAPTER DE LA RICHESSE EN CONSORTIUM



Constitution d'un "pot commun" : nature et volume des contributions de chacun.e (y compris moyens humains), réponse commune à des AAP, veille et partage commun des opportunités financières mobilisables, ...

FONCTIONNER DE MANIÈRE TRANSPARENTE



Un fonctionnement équitable : transparence de la répartition financière, accord sur les modalités de prise de décision, suivi et ajustement financier partagé, condition du portage d'actions collectives par un.e membre, rôle et redevabilité, ...

2// OBSERVATOIRE DES BESOINS

CRÉER UN ESPACE D'ANALYSE DES BESOINS EN CROISANT LES DONNÉES SUR LES HABITANT.E.S



Développer une expertise des besoins : répertoire, croisement et analyse collective des différentes sources concernant les besoins des habitant.e.s (données populationnelles- statistiques, produites par le réseau, exprimées par le public),

SYNTHÉTISER, RENDRE LISIBLE ET TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE DES BESOINS DES HABITANT.E.S

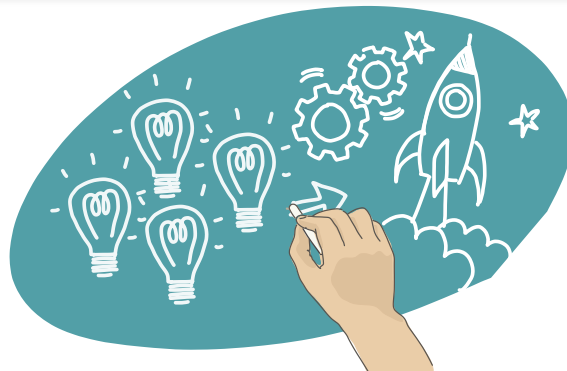


Rendre accessible la lecture des besoins : capitalisation, centralisation et synthèse des besoins habitants pour pouvoir transmettre une lecture consolidée, identification et priorisation des différents besoins, canaux de transmission de cette synthèse, ...

ASSOCIER LES HABITANT.E.S À L'ANALYSE DES BESOINS



Donner une place aux habitant.e.s : méthode d'intégration des habitant.e.s dans l'observatoire (témoignage, participation à l'analyse ou membre de droit), mécanisme de valorisation de la parole des publics, support et condition de la participation, ...


3// EXPERTISE ET CRÉATION DE RESSOURCES

RÉPERTORIER ET CRÉER UNE BOÎTE À OUTILS DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES



Constituer une boîte à outils : répertoire de l'ensemble des actions du réseau et des conditions de leur essaimage, centralisation des compétences et des connaissances utiles, identification des conditions de déploiement d'une thématique, ...

VALORISER ET DIFFUSER L'ACTION DU RÉSEAU POUR FAVORISER L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES



Mettre en lumière le réseau : communication sur les actions du réseau (sur le territoire et extra), diffusion à l'extérieur du territoire, participation à des réseaux extraterritoriaux (thématiques, départementaux, ...), ...

RENDRE VISIBLE CE QUI SE FAIT SUR LE TERRITOIRE, Y COMPRIS EN DEHORS DES ACTIONS DE RÉSEAU



Rendre visible l'existant : veille collective des actions portées sur le territoire, centralisation et synthèse de l'ensemble des actions portées sur le territoire, cartographie des acteur.rice.s, des compétences, des actions, ...

4// PROJET COMMUN

CONSTRUIRE UN PROJET GLOBAL, UN ENSEMBLE COHÉRENT DE RÉPONSES AUX BESOINS IDENTIFIÉS



Construire une feuille de route : Appui sur l'observatoire des besoins pour construire des réponses adaptées, articulation des réponses, des postures et des aires d'intervention, développement de perspective à long terme, ...

SUIVRE, ÉVALUER ET GARANTIR COLLECTIVEMENT LE PROJET GLOBAL



Piloter le projet global : tableau de bord des réalisations, mesure de l'atteinte des objectifs, instance de réorientation des projets, bilan global et ajustement des objectifs à court ou long terme, analyse des moyens financiers, stratégie de développement, ...

1// IDENTITÉ COLLECTIVE ET CRÉATION DE RICHESSES

"Et puis, le fait qu'il y ait tous les acteurs de représentés, ça a pu freiner les relations de concurrences entre certains. A un moment donné, on était dans l'intérêt des habitants, dans l'intérêt général."

Technicien collectivité

"Toujours renvoyer la décision au collectif. C'est-à-dire que certains vont capter des moyens mais l'usage de l'argent est toujours décidé en collectif."

"Ce collectif est aussi hyper actif sur la communication auprès des partenaires, des financeurs et surtout des habitants."

"Et quand il y avait des intervenants qui arrivaient sur des actions un peu parachutées, on les accueillait du mieux possible pour qu'ils intègrent le collectif. Et on a eu des asso départementales qui ont intégrées le collectif."

Technicien collectivité

Quand on voit toute la liste de partenaires dans l'AAP, on voit que c'est un projet qui a été travaillé au niveau local avec des partenaires locaux, tout de suite, on sait que ça va prendre."

Partenaire institutionnel

"Et forcément, quand on sait que c'est un collectif qui a déposé des AAP depuis 2, 3 ans et qui fonctionne bien, on va être un peu plus confiant et on demandera peut-être un peu moins de garanties."

Partenaires institutionnel



2// OBSERVATOIRE DES BESOINS

"C'est 2 ans, en parallèle des actions, où on réalise ce premier diagnostic avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'ensemble du territoire couvert, de plus en plus d'acteurs qui viennent donner leur expertise."

"On mobilise les professionnels et les bénévoles pour que chacun écoute et recueille les besoins du public. Et puis, on en discute en collectif et on voit si nos axes sont toujours bons."

"Après, sur la base de toute cette matière, on fait une synthèse qu'on restitue au collectif, mais surtout on l'a partagé, on l'analyse ensemble. Ce qui fait que chacun se sent appartenir au groupe et être expert dans son domaine."

3// EXPERTISE ET CRÉATION DE RESSOURCES

"C'est aussi un réseau qui allait sur d'autres instances, dans le réseau des centres sociaux, des réseaux thématiques départementaux... on se disait : il faut qu'on y soit ! On avait cette vigilance, on voulait être repéré."

Technicien collectivité

"Et puis, il y a le fait qu'on réponde toujours aux sollicitations extérieures. Il y a de plus en plus d'acteurs qui tapent à la porte du collectif pour des infos ou autres et on répond toujours présent."

"Il y a un tas de projets qui sont en émergences sur ce territoire et dont personne ne sait rien. On s'est dit qu'il fallait absolument que les habitants en aient connaissance et on a commencé à communiquer sur ces autres projets qui étaient assez éloignés de nous."

4// PROJET COMMUN

«Nous, notre but, et c'est déjà un peu le cas, c'est d'avoir entre structures un projet commun, pour répondre aux enjeux de tout le bassin de vie."

"Quand on identifie collectivement des besoins, on n'a pas toujours le réflexe de le transmettre à la collectivité. On saute assez vite à la réponse à ce besoin, on met en place des actions."

1// LÉGITIMITÉ / IMPARTIALITÉ ET INTERDÉPENDANCE

ASSURER LA LÉGITIMITÉ DU RÉSEAU EN ASSURANT LA REPRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES



Représenter l'ensemble des parties prenantes : Explicitation des méthodes d'inclusion de l'ensemble des acteur.rice.s locales. aux concerné.e.s (liste des membres), identification des rôles et places de chacun.e dans la gouvernance, cartographie des acteur.rice.s associé.e.s

ASSURER L'IMPARTIALITÉ DU RÉSEAU EN DÉMONSTRANT LE PLURALISME DE SES MEMBRES



Afficher des décisions prises démocratiquement : explicitation des modalités de prise de décision, présentation des enjeux et des attentes des parties prenantes, mécanismes pour s'assurer une diversité de profil de participant.e.s (élu.e.s, professionnel.le.s, habitant.e.s,...) ...

ASSURER L'INTERDÉPENDANCE ENTRE LE RÉSEAU ET LA POLITIQUE LOCALE EN DÉMONSTRANT LES COMPLÉMENTARITÉS



Une complémentarité affichée : démonstration des complémentarités entre les structures partenaires, explicitation des ajustements avec les axes de la politique sociale locale, présentation des possibilités d'actions du réseau pour répondre aux enjeux locaux, ...

2// COPRODUCTION

PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE LOCALE EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU TERRITOIRE ET LES MOYENS D' ACTIONS DES ACTEURS LOCAUX



Contribuer à une politique ambitieuse : intégration des enjeux territoriaux dans le projet global du réseau, participation aux instances de production des politiques locales (CTG, Projet de territoire, ...), cartographie des compétences des acteur.rice.s et des moyens d'action, ...

S'ASSURER QUE LA POLITIQUE LOCALE EST AJUSTÉE AUX BESOINS IDENTIFIÉS



Garantir la pertinence : condition de la transmission de la parole des habitant.e.s dans les instances de production des politiques locales, transmission de la synthèse des besoins repérés par le réseau, ...

3// COGESTION

CONSTRUIRE UN PROJET RÉALISTE AU REGARD DES MOYENS LOCAUX MOBILISABLES (EFFICIENCE)

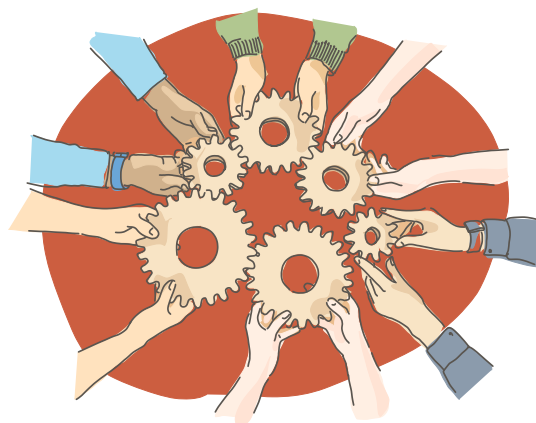


Favoriser un projet réaliste : connaissance des moyens mobilisables et méthodes de prospective sur les moyens nouveaux, transparence et équité des moyens financiers, participation à la priorisation et la planification des actions à conduire, ...

CONTRIBUER À L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE LOCALE



Participer au pilotage des politiques sociales : proposition d'outils de suivi, co-construction et contribution à l'évaluation de la politique sociale (co-produite et pluraliste)


4// CODÉCISION

PROPOSER DES ANALYSES CONSOLIDÉES DE L'ACTION LOCALE COMME AIDE À LA DÉCISION



Contribuer à l'organisation de l'action sociale : Note de synthèse sur les besoins des habitant.e.s, sur la capacité d'action des acteurs locaux pour y répondre et sur les enjeux de pérennisation, veille et prospective sur l'action sociale (extra territoriale), stratégie d'intégration de nouveaux champs ou de complétion des champs existants, ...

S'ASSURER DE LA COHÉRENCE DE LA POLITIQUE LOCALE AVEC D'AUTRES CONTRATS TERRITORIAUX (et le projet de territoire)



Contribuer à un projet articulé et cohérent : mécanisme d'articulation de la politique sociale avec les autres champs d'intervention de la collectivité, avec les contrats territoriaux mobilisés ou mobilisables, mesure de la place de la politique sociale dans le projet de territoire, participation à la gouvernance de la politique sociale...

1// LÉGITIMITÉ / IMPARTIALITÉ ET INTERDÉPENDANCE

"Parfois, on a des membres qui ont des positions radicalement antagonistes... mais on insiste toujours sur le fait qu'on travaille sur les mêmes, pour les habitants et ça gomme des oppositions de principe un peu stériles. Si l'objectif a du sens, on peut s'entendre, faire un pas de côté et travailler ensemble."

"Quand on traite des sujets clivants, qui sont de vrais espaces d'opposition sur notre territoire, on s'assure que l'ensemble des positions soient représentées... sinon, c'est trop facile."

"Ça fait beaucoup de bien à l' élu que je suis d'avoir des acteurs organisés qui se saisissent des enjeux et des perspectives de développement de l'action sociale pour tous les habitants, pour penser les services à la population."

Élu

"On devrait, je pense, plus s'appuyer sur ces acteurs pour développer des démarches participatives et citoyennes parce qu'ils sont en capacité d'animer, avec des techniques spécifiques, ces temps d'échange sur les enjeux du territoire"

Élu

2// COPRODUCTION

Je pense que ce collectif, il est parfaitement identifié pour les compétences qu'il développe et l'intérêt qu'il présente, et on souhaite qu'il induise des choses dans la politique publique... clairement."

"Et puis est-ce que ce ne serait pas un rôle du politique de venir taper à la porte du collectif pour entendre les besoins de sa population?"

Élu

3// COGESTION

Souvent, quand ces acteurs font remonter une problématique à l'intercommunalité, ils anticipent qu'on n'a pas des moyens démesurés, ils sont réalistes et en plus, ils ont des capacités à capter des financements extérieurs."

Élu

"Ce collectif, ce ne sont pas des gens qui viennent chercher un gros chèque. Ils arrivent avec des besoins identifiés, des réponses et des solutions d'actions, de la capacité à aller capter des financements, ... on est pas pris pour un porte monnaie, ça change les relations."

Élu

"On avait dans l'idée de construire un référentiel commun d'évaluation avec l'ensemble des acteurs ET la collectivité pour ajuster nos actions à tous. On espère que ça va se mettre en place."

4// CODÉCISION

"Après, il faut voir que ces acteurs, ils ont toujours un temps d'avance sur nous. C'est-à-dire qu'ils vont voir un besoin, et en moins d'un mois, ils vont avoir apporté un début de solution... notre temporalité, notamment dans la décision, n'est pas la même."

Élu

"L'implication de ce réseau dans des temps de construction de l'action sociale, CTG et autres, a été fondamentale... ça venait comme une suite logique."

Technicien collectivité

"Les membres du collectif sont reconnus comme très compétents, qui développent une vraie expertise et qui sont sollicités pour cette expertise... mais sans avoir accès à la table des décisions."

Technicien collectivité

LE PAS D'APRÈS

Parmi les suites possibles données à ce travail :

- 4 structures évaluées à ce jour (Les Ors, La Paz, Mosaïc, Fontbarlettes), peut-être d'autres demain...
- Contribuer- au-delà d'une approche de contrôle - à une démarche d'évaluation qui donne du sens (reproduite régulièrement et révélatrice d'un positionnement singulier)
- Nourrir le plaidoyer afin de défendre la plus value des CS et EVS.

Ce travail mené avec le réseau a pour vocation d'être un support encourageant la reconnaissance du rôle central et structurant des CS et EVS dans la dynamique territoriale.

La diffusion et la prise en compte de ces évaluations du rôle de mailleur de territoire sont donc au cœur des chantiers qu'il nous reste à mener et doivent faire l'objet d'une attention particulière pour que les CS et les EVS soient pleinement identifiés comme des contributeurs majeurs de la politique sociale locale.



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX & ASSOCIATIONS D'ANIMATION LOCALE DE LA DRÔME

Cécile Bisillon
Place Hector Berlioz 26100 ROMANS
06 76 72 97 50
deleguee26@centres-sociaux.fr
www.drome.centres-sociaux.fr



CAF DE LA DRÔME

Olivier Gratacap
CAF Valence - 10 rue Marcel-Barbu
26023 Valence Cedex 9
04 75 75 62 34 / 06 19 44 34 49
olivier.gratacap@cafvalence.cnafmail.fr
www.caf.fr